AccueilRevenir à l'accueilCollectionSources historiographiquesCollectionLazare de Pharbe (Łazar P'arpec'i), Histoire d'ArménieItemChapitre XIV : Wahrām et la condamnation du souverain arsacide d'Arménie

Chapitre XIV : Wahrām et la condamnation du souverain arsacide d'Arménie

Informations générales

Dateaux alentours de 493 extrait situé sous le règne deWahrām V Type de contenuTexte historiographique

Comment citer cette page

Chapitre XIV : Wahrām et la condamnation du souverain arsacide d'Arménie, aux alentours de 493

Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 31/10/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/TransPerse/items/show/184

Informations éditoriales

Éditions

Texte arménien:

- Ouloupapyan, P., Ղազար Փարպեցի, Պատմութիւն Հայոց [Lazare de Pharbe, Histoire d'Arménie], Erevan, 1982.
- Ter-Mkrtch'ean, G., Malxasean, S. *Ghazaray P'arpec'woy patmut'iwn hayoc' ew tught' arh Vahan Mamikonean*, Tiflis, 1904.

Traduction anglaise:

- Bedrosian, R., Ghazar P'arpec'i's History of the Armenians, New York, 1985.
- Thomson, R. W., The History of Lazar P'arpec'i, Atlanta, 1991.

Traduction française:

Langlois, V., Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie. Première période. Historiens arméniens du cinquième siècle II, Paris, 1869, p. 270-271. Liens

- Texte arménien du § 14 dans l'édition de 1891 sur le site de Gallica.
- Traduction française de V. Langlois II, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, sur le site de Remacle.
- Traduction anglaise de R. Bedrosian, *Ghazar P'arpec'i's* History of the Armenians, New York, 1985, § 14, en Open access.

Indexation

Noms propres<u>Ardašīr, Ardaschès (prince arménien)</u>, <u>Sahak le Grand (catholicos)</u>, <u>Sourēn Bahlav</u>, <u>Sourmak</u>, <u>Wahrām V</u> Toponymes<u>Ardzgué (village)</u>, <u>Arménie</u>, <u>Perse</u>, <u>Peznouni (canton)</u> Sujets<u>intendant</u>, <u>juge</u>, <u>patriarche</u>

Traduction

Texte

§ 14

Wahrām et la condamnation du souverain arsacide d'Arménie

[trad. Langlois II, p. 270b] Étant dès lors tous réunis ensemble, les satrapes se rendirent à la cour et se présentèrent au roi des Perses, Wahrām (Vram). Il y avait parmi eux un certain Sourmak (Sourmag), du canton de Peznouni, du village d'Ardzgué, appartenant à une famille sacerdotale. Celui-ci, uni avec les satrapes arméniens, irrité des remontrances de saint Sahak (Sahag), débitait sur Ardaschès des propos plus absurdes et plus obscènes que n'en disaient les satrapes euxmêmes, devant les Grands de la Perse, et cela pour leur être agréable, parce que quelques-uns d'entre eux lui avaient promis le siège pontifical de l'Arménie. Cependant ils avaient fait connaître d'avance les motifs de leurs plaintes à Sourēn et aux autres Grands de la Perse. En effet, à cette époque, Sourēn Bahlav était l'intendant de la Porte royale. Par le moyen de ce personnage et d'autres Grands de la cour, ils firent parvenir leurs accusations à Wahrām, roi de Perse.

Le roi, en entendant cette plainte des nobles, ne leur permit point d'en parler, jusqu'à ce que le roi accusé fût arrivé à la Porte. Aussitôt il envoya un messager à Ardaschès, roi d'Arménie, en lui ordonnant de se rendre promptement à la cour; il écrivit aussi à Sahak le Grand, patriarche d'Arménie, de venir également se trouver. Lorsqu'ils furent arrivés à la Porte, le roi de Perse interrogea d'abord Ardaschès, roi d'Arménie, en lui disant: «De quoi t'accusent les satrapes d'Arménie?» – «J'ignore, répondit-il, tout ce dont parlent les satrapes en m'accusant; mais, comme c'est leur habitude d'outrager leurs maîtres, maintenant [trad. Langlois II, p. 271a] encore ils veulent réaliser leurs mauvaises pensées, car ils ont toujours changé leurs princes et constamment haï leurs maîtres.»

Le roi des Perses ordonna d'appeler chez lui, tout seul, saint Sahak, le saint patriarche des Arméniens, car il l'estimait, d'abord à cause de sa parenté, ensuite parce que Dieu voulait que ses saints serviteurs fussent respectés et honorés par les infidèles. Il interrogea le bienheureux patriarche, et il voulut savoir par lui la vérité sur les accusateurs du roi d'Arménie. Il lui répondit en ces termes: «Je ne sais rien de ce qu'ils disent de lui; qu'ils le racontent eux-mêmes et tu l'apprendras d'eux; selon qu'ils parleront devant toi, ils en recueilleront le fruit. Ne me fais plus de questions, car tu n'apprendras rien de moi touchant cette accusation, ni en bien ni en mal.»

Le roi Wahrām fit venir alors chez lui Sourēn Bahlav, son ministre, qui était parent du grand pontife Sahak. Il le chargea du soin de persuader au patriarche de s'unir avec les autres satrapes arméniens pour appuyer leur accusation, afin qu'il pût retourner dans son pays et sur son siège pontifical, honoré de beaucoup de

présents et d'une pompe magnifique. Sourēn, apportant l'ordre du roi au bienheureux Sahak, lui promettait, comme Wahrām avait dit, de grands honneurs et de grands avantages de la part du roi. «Si en faisant la volonté du roi, lui dit-il, tu appuies le témoignage des satrapes arméniens, alors, comblé de grands honneurs, tu rentreras en possession de tes dignités; mais si, en t'obstinant, tu penses autrement, tu perdras ton rang patriarcal, et tu seras dépossédé de l'autorité que tu exerces. Ce n'est pas légèrement que je te donne ce conseil du cœur, mais parce que je suis ton parent et que je veux ton bien.» Il tâchait ainsi, par de belles paroles, de persuader le saint patriarche Sahak, parce qu'ils voulaient anéantir le royaume d'Arménie. Cependant le saint ne consentit pas à appuyer le témoignage des accusations des princes arméniens, et, ferme dans sa première résolution, il disait: «Je ne sache pas qu'Ardaschès ait commis un crime si odieux qu'il soit reconnu coupable d'être jugé et déshonoré par vous, car, bien que, selon nos saintes lois, il mérite le mépris, [trad. Langlois II, p. 271b] cependant, selon ses doctrines de vos lois impures, il est digne de louanges et d'honneurs.»

Sourēn, en entendant cette réponse du grand pontife arménien Sahak, et la rapportant au roi des Perses, le fit entrer dans une grande colère. Alors, furieux de dépit, le roi ordonna de questionner, en assemblée générale, les satrapes arméniens et Ardaschès. Là, les princes arméniens accumulèrent contre leur roi plusieurs accusations obscènes et des dénonciations indignes; car ils racontaient, non pas des faits réels, mais ils ajoutaient beaucoup de calomnies, et, comme des ennemis, ils accumulaient sur sa tête une foule de crimes. Cependant, bien qu'Ardaschès les démentit et les réfutât, les juges ne tinrent aucun compte de sa défense, résolus qu'ils étaient d'enlever le pouvoir à la famille des Arsacides, d'autant plus que le roi des Perses avec tous les nobles de la Porte entendirent les accusateurs d'Ardaschès dire: «Qu'avons-nous besoin d'un roi? Qu'un prince perse vienne nous gouverner pendant un certain temps; qu'il s'informe de la soumission ou de la désobéissance de chacun de nous et qu'il en fasse des rapports au roi.»

Traducteur(s)Victor Langlois

Description

Analyse du passage

Pour le contexte politico-religieux en Arménie et l'engagement des Perses, voir sp. Garsoïan, N., «La politique arménienne des Sassanides», dans Ph. Gignoux, C. Jullien, F. Jullien (eds), *Trésors d'Orient. Mélanges offerts à Rika* Gyselen, *Studia Iranica. Cahier* 42), Paris, 2009, p. 67-79; Chaumont, M.-L., «L'Arménie entre Rome et l'Iran», *ANRW* II.9.1, 1976, p. 71-194.

Édition numérique

Éditeur numériqueProjet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légalesFiche: Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par <u>Florence Jullien</u> Notice créée le 20/02/2020 Dernière modification le 01/07/2022

Fichier issu d'une page EMAN : <u>http://eman-archives.org/TransPerse/items/show/184</u>	